



Accord sur la conservation des albatros et des pétrels

La deuxième Réunion du Comité Consultatif

Brasilia, au Brésil, du 5 au 8 Juin 2006

PROJET D'ORDRE DU JOUR ANNOTÉ

Les auteurs: Secrétariat

Point de l'ordre du jour	Documents (Les auteurs sont énumérés ci-dessous)
<p>1. Observations préliminaires La réunion sera ouverte par (à préciser).</p>	
<p>2. Adoption de l'ordre du jour Il s'agit ici d'un point de procédure de l'ordre du jour. Le Secrétariat a préparé l'ordre du jour annoté pour aider les délégués à déterminer quels documents seront discutés sous quel point particulier de l'ordre du jour. Mesures à prendre/résultat attendu : Adoption de l'ordre du jour</p>	Secrétariat
<p>3. Rapport du Secrétariat intérimaire 3.1 Activités entreprises en 2005 3.2 Rapport financier Un rapport de situation intersessions a été établi par le Secrétariat intérimaire dans lequel sont énumérées les mesures prises depuis MOP 1. Mesures à prendre/résultat attendu : Noter le rapport financier du Secrétariat intérimaire.</p>	Secrétariat
<p>4. Rapport du Dépositaire L'Australie, en sa capacité de gouvernement dépositaire de l'Accord, établira une mise à jour des ratifications et des signatures de l'Accord depuis MOP 1. Mesures à prendre/résultat attendu : Noter le rapport du gouvernement dépositaire.</p>	Australie
<p>5. Rapports d'observateurs de l'ACAP sur d'autres réunions internationales Les rapports sont établis par les observateurs de l'ACAP qui assistent à d'autres réunions internationales pertinentes. Mesures à prendre/résultat attendu : Rapports notés et problèmes relevés pour les discussions sous les points pertinents de l'ordre du jour.</p>	Secrétariat Australie BirdLife International
<p>6. Rapports des Parties sur la mise en oeuvre du plan d'action Des discussions seront engagées sur le type et la présentation des renseignements à soumettre par les Parties pour satisfaire à leur obligation de faire rapport conformément à l'article VIII (1) c) de l'Accord. Le Secrétariat fera rapport sur les mesures prises pour faciliter l'établissement des rapports par les Parties. Mesures à prendre/résultat attendu : Accord sur le type et la présentation des renseignements à fournir dans les futurs rapports.</p>	Secrétariat
<p>7. Établissement du Secrétariat de l'ACAP</p>	Secrétariat

<p>7.1 Élaboration d'un Accord de siège</p> <p>Le projet d'Accord de siège élaboré par l'Australie pour considération par les Parties fera l'objet de discussions. S'il y a lieu, un groupe de travail sera établi pour traiter des questions non résolues, avant de recommander un projet d'accord pour considération lors de MoP 2.</p> <p>Mesures à prendre/résultat attendu : Élaboration et approbation d'un projet d'Accord de siège pour considération lors de MoP 2.</p>	
<p>8. Examen de l'état et des tendances des albatros et des pétrels</p> <p>8.1 Rapport sur la réunion du groupe de travail</p> <p>8.2 Programme de travail pour l'avenir</p> <p>Le rapport du groupe de travail sera déposé et un résumé sera donné des progrès réalisés.</p> <p>Mesures à prendre/résultat attendu : Examen des mesures prises jusqu'ici et considération/approbation d'un programme de travail pour l'avenir.</p>	Président(e) du GT sur l'état et les tendances
<p>9. Taxonomie des albatros et des pétrels</p> <p>9.1 Rapport sur la réunion du groupe de travail</p> <p>9.2 Programme de travail pour l'avenir</p> <p>Le rapport du groupe de travail sera déposé et un résumé sera donné des progrès réalisés.</p> <p>Mesures à prendre/résultat attendu : Examen des mesures prises jusqu'ici et considération/approbation d'un programme de travail pour l'avenir.</p>	Président(e) du GT sur la taxonomie
<p>10. Sites de reproduction</p> <p>10.1 Rapport sur la réunion du groupe de travail</p> <p>Le rapport du groupe de travail sera déposé et un résumé sera donné des progrès réalisés jusqu'ici</p> <p>10.2 Programme de travail pour l'avenir</p> <p>10.3 Application des critères pour l'identification des sites de reproduction d'importance internationale</p> <p>Comme convenu lors de la réunion AC 1, le rapport AC1/Inf. 1, préparé par le Dr Robert Hall (IASOS), concernant l'application des critères pour l'identification des espèces de reproduction d'importance internationale, fera l'objet d'un complément d'examen.</p> <p>Mesures à prendre/résultat attendu : Examen des mesures prises jusqu'ici et considération/approbation d'un programme de travail pour l'avenir.</p>	Président(e) du GT sur les sites de reproduction
<p>11. Mortalité incidente dans les zones de pêche</p> <p>11.1 Aires d'alimentation et chevauchement des zones de pêche</p> <p>Examiner l'analyse, réalisée par BirdLife International, du chevauchement spatial et temporel de la répartition des</p>	BirdLife International SCAR Nouvelle-Zélande

<p>albatros et des pétrels et de l'effort de pêche;</p> <p>Envisager une communication qui sera établie par BirdLife International en consultation avec les Parties en vue de faire progresser le dialogue de l'ACAP avec les Organismes régionaux de gestion des pêches (RFMO). Réfléchir à la meilleure façon pour l'ACAP de contribuer à l'étude de la performance des RFMO entreprise par le Comité des pêches de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO COFI). Identification et établissement de zones de protection marines (MPA) en haute mer. Les communications que doivent faire SCAR seront examinées.</p> <p>11.2 Normes pour la collecte de données sur les captures accessoires Comme convenu lors de la réunion AC1, l'élaboration de normes pour la collecte de données sur les captures accessoires fera l'objet d'un complément d'examen. Une communication traitant de cette question doit être faite par la Nouvelle-Zélande.</p> <p>11.3 Estimation des captures accessoires La réunion examinera une communication qui doit être faite par la Nouvelle-Zélande sur les méthodes pour estimer les captures accessoires.</p> <p>11.4 Atténuation des captures accessoires Les communications sur l'atténuation des captures accessoires seront examinées. Un rapport sur les progrès réalisés dans l'examen de la circulaire n° 937 de la FAO sur les pêches sera sollicité.</p> <p>Mesures à prendre/résultat attendu : Déterminer quelles mesures sont nécessaires pour donner effet aux recommandations résultant des discussions mentionnées ci-dessus.</p>	
<p>12. Programme de travail du Comité consultatif</p> <p>12.1 Examiner le programme de travail pour 2006</p> <p>12.2 Élaborer le programme de travail pour 2007-2009</p> <p>Procéder à un examen du programme de travail du Comité consultatif pour 2006 et élaborer le programme de travail du Comité pour 2007-2009.</p> <p>Mesures à prendre/résultat attendu : Examiner et réviser le programme de travail du Comité consultatif.</p>	Secrétariat
<p>13. Budget du Secrétariat 2007 - 2009</p> <p>13.1 Élaborer un budget pour 2007-2009</p> <p>Le Secrétariat présentera un projet de budget pour considération.</p> <p>Mesures à prendre/résultat attendu : Examiner et recommander un budget pour 2007-2009.</p>	Secrétariat
<p>14. Établissement des rapports du Comité consultatif pour MoP2:</p>	Secrétariat

<p>14.1 Mise en oeuvre de l'Accord</p> <p>Préparation du rapport du Comité pour MoP2 sur la mise en oeuvre de l'Accord, sous l'angle particulier du plan d'action et des mesures de conservation prises. Le Secrétariat préparera un projet de rapport en s'appuyant sur les renseignements fournis par les Parties conformément à l'article VII (1) c) de l'Accord. (Nota : Les Parties sont priées de faire parvenir leurs rapports au Secrétariat au moins un mois avant la réunion afin de permettre la préparation d'une version préliminaire de ce rapport pour discussion lors de la réunion).</p> <p>Examiner la performance d'ACAP et les progrès réalisés par les Parties (voir point 6 de l'ordre du jour), le Comité consultatif et les groupes de travail dans l'exécution de leurs programmes de travail, examen qui mènera à l'élaboration du rapport du Comité consultatif pour MoP2.</p> <p>14.2 Activités du Comité consultatif</p> <p>Discussions préalables à la préparation d'un bref rapport pour MoP 2 sur les activités du Comité consultatif. Le rapport sera préparé par le (la) président(e) et le Secrétariat.</p>	Président(e) du CC
<p>15. Élaboration d'indicateurs pour mesurer le succès de l'ACAP</p> <p>L'Afrique du Sud, la Nouvelle-Zélande et BirdLife International présenteront un document de travail sur l'élaboration d'indicateurs, en s'appuyant sur les discussions qui eurent lieu à ce sujet lors d'AC 1</p>	<p>Afrique du Sud Nouvelle-Zélande BirdLife International</p>
<p>16. Addition de nouvelles espèces</p> <p>L'Australie et l'Afrique du Sud présenteront une communication portant sur la désirabilité de l'addition d'espèces à l'annexe 1 et les mécanismes nécessaires pour permettre cette addition.</p>	<p>Afrique du Sud Australie</p>
<p>18. Troisième réunion du Comité consultatif</p> <p>Les parties intéressées sont invitées à présenter leur offre pour accueillir la 3^e réunion du Comité consultatif.</p>	
<p>19. Deuxième session de la réunion des Parties à l'ACAP</p>	
<p>20. Questions diverses</p>	
<p>21. Observations finales</p>	
<p>22. Adoption du rapport</p>	